Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 30 Dhou-Elkaada 1441
21 Juillet 2020

N° 50

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1566**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1570**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1576**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1578**
Avis aux créanciers..... **1580**
Convocations
Sociétés anonymes **1581**
Divers
Avis au public..... **1585**
Rectificatifs **1586**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'augmentation de capital

Société «Les Grandes Carrières du Sahel» SA

Société anonyme

Au capital de 3.200.000 Dinars

Siège social : 44, Rue de Cordoue El Manar 1 - 2092 Tunis

Identifiant Unique : 1124455X

Objet social : L'exploitation de carrières de pierres, de sable et de tous produits relevant de l'industrie des matériaux de construction

Durée : 99 années

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 24 Juin 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés premier Bureau Tunis, le 10 juillet 2020 sous le n°20503230, quittance n°4390, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 13 juillet 2020 sous le n°AC011112020 il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 3.200.000 dinars à 3.380.000 dinars par conversion de créances et de 3.380.000 dinars à 5.000.000 dinars en numéraires en supprimant le droit préférentiel de souscription et réservant les deux augmentations à certains actionnaires et ce suivant les procédures et les caractéristiques ci-après décrits :

1) Concernant l'augmentation de 3.200,000 dinars à 3.380,000 dinars par conversion de créances.

- Montant de l'augmentation par conversion de la créance de Mr Haroun Slama : 180,000 dinars

- Nombre d'actions à souscrire par conversion de créances : 18.000 actions à souscrire et à libérer en totalité lors de la souscription par conversion de créances :

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription : les deux actionnaires Mr Haroun Slama bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation : aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

2) Concernant l'augmentation de 3.380.000 dinars à 5.000.000 dinars en numéraires

- Montant de l'augmentation en numéraires : 1.620.000 dinars.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 162.000 actions à souscrire en totalité et à libérer totalement lors de la souscription.

- Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

- Délai de souscription : l'actionnaire Mr Haroun Slama bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

- Avantages particuliers : Aucun.

- Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

- Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

- Dépôt des fonds : Auprès de l'Union Internationale de Banques, Agence Charguia, compte n°122030000108008162-19.

2020R01648SANB2

Notice d'augmentation du capital en numéraires

La Tunisienne des Toiles Industrielles «TTI»

Société anonyme

Siège social : 34, rue des Métiers la Zone Industrielle Charguia II Ariana

Identifient Unique : N°869776T

En application des dispositions de l'article 164 et 302 du code des sociétés commerciales, il est porté à la connaissance du public qu'en vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2019, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 19 juin 2020, sous le n°20503800, quittance n°M070269, dont une copie a été déposée au Centre National du Registre des Entreprises en date du 23 juin 2020, sous le n°AC03992020, il a été décidé d'augmenter le capital de la société de 600.000 dinars à 800.000 dinars en numéraires et de supprimer le droit préférentiel de souscription et ce

suivant les procédures et les caractéristiques ci-après :

Objet social : La confection, la fabrication, la transformation et la vente de bâches, stores, tentes et en général tous articles à base de toile lourde ou industrielle en matière textile, plastique et jute ainsi que les articles de plein air.

Durée : 99 années.

Montant de l'augmentation en numéraires : 200.000 dinars.

Nombre d'actions à souscrire en numéraires : 20.000 actions à souscrire en totalité et à libérer du quart au moins lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 dinars chacune.

Délai de souscription : la Société IMMOBILIERE AL IRAD bénéficie d'un délai de 15 jours pour la souscription à l'augmentation du capital avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Avantages particuliers : Aucun

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et d'exercice du droit de vote et stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: aucun changement par rapport aux statuts.

Modalités de convocation de l'assemblée générale : Suivant les conditions légales.

Dépôt des fonds : Auprès de l'Amen Bank, Agence Ennasar II, compte n°07020009234034094204.

2020R01649SANB2

Renouvellement du Mandat d'un Administrateur Indépendant

Monsieur Abderrazak Zouari

ARAB BANKING CORPORATION-TUNISIE "BANK ABC - Tunisie"

Société anonyme

Au capital social de soixante huit millions (68.000.000) de dinars tunisiens

Siège social : Les Berges du Lac 2045 A.B.C BULDING

Registre national des entreprises : 0577975B

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 avril 2020, tenue au siège social de Bank ABC Tunisie, enregistré auprès des recettes des finances - Lac en date du 18 mai 2020, sous le n° 20702208 et quittance n°M033989, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 6 juillet 2020 sous le n°202043285, il a été décidé de renouveler le mandat de M. Abderrazak Zouari, entant qu'administrateur indépendant de Bank ABC Tunisie.

Et ce, pour une période de trois (3) ans expirant à la date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui devra statuer sur les comptes de l'exercice 2022 de la Banque.

2020R01653SANB2

Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration

Monsieur Muzaffer AKSOY

ARAB BANKING CORPORATION-TUNISIE "BANK ABC - Tunisie"

Société anonyme

Au capital social de soixante huit millions (68.000.000) de dinars tunisiens

Siège social : Les Berges du Lac 2045 A.B.C BULDING

Registre national des entreprises : 0577975B

Suivant le procès-verbal du Conseil d'Administration n°3/2020 du 13 mai 2020, tenu au siège social de Bank ABC Tunisie, enregistré auprès des recettes des finances - Lac en date du 19 juin 2020, sous le n°20702895 et quittance n°M043674, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 6 juillet 2020 et suite à la démission de M. Jonathan ROBINSON, il a été décidé de nommer M. Muzaffer AKSOY, Président du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie.

Et ce, pour une période expirant à la fin de la date de son mandat d'administrateur et avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui devra statuer sur les comptes de l'exercice 2021 de la Banque.

2020R01654SANB2

Société : BREDERO BETON

Société anonyme

Capital de 1 237 500 Dinars

Siège social : 67 Avenue Alain Savary 1002 - Tunis

MF : 030473Y/A/M/000

Suivant procès-verbal du l'A.G.O en date du 20 juillet 2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène Tunis en date du 27 Août 2019 sous le n° d'enreg. 19804979 quittance n°76111 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des résultats de l'exercice 2018

- Affectation des résultats de l'exercice 2018

- Renouvellement de mandats des administrateurs Mr Boussaidi Bechir, Mr Boussaidi Samir, Mr Boussaidi Mounir et Mme Boussaidi Jamila pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

- Nomination de Mr Boussaidi Bechir en tant que P.D.G. pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Il a été déposé deux exemplaires au registre national des entreprises en date du 25/6/2020 sous le numéro 202040624.

2020R01657SANB2

Société : BREDERO BETON

Société anonyme

Capital de 1 237 500 Dinars

Siège social : 67 Avenue Alain Savary 1002 - Tunis

MF : 030473Y/A/M 000

Suivant procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 15 juin 2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène Tunis en date du 27 août 2019 sous le n° d'enreg. 19804980 quittance n°76114 il a été décidé ce qui suit :

- Renouvellement de mandats des administrateurs Mr Boussaidi Bechir, Mr Boussaidi Samir, Mr Boussaidi Mounir et Mme Boussaidi Jamila.

- Renouvellement du mandat du P.D.G. Mr Boussaidi Bechir.

Il a été déposé deux exemplaires au registre national des entreprises en date du 25/6/2020 sous le numéro 202040624.

2020R01658SANB2

SDT HADRUMET

SA au capital 26 500 000 DT

Hôtel Diar El Andalous BP 40 Hammam Sousse

RC : B0927152014

MF : 133S067L

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 juin 2018 et enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse en date du 9 août 2016 quittance n°74143 enregistrement n°18704397 dont deux originaux ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse le 30/8/2018 sous le n°D09962014

L'assemblée générale décide :

- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2017.

- Le renouvellement du mandat de la STB SICAR en tant qu'administrateur pour les exercices 2018- 2019-2020.

2020S00684SANB2

Renouvellement du mandat du directeur général

POLYCLINIQUE ERRIADH

Société anonyme

Au capital de 3.105.000 dinars

Siège social : Route de Mahdia km 1,5 - 3002 Sfax

R.C : N°B1128681997

M.F : 45170M/A/M/000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration du 3/6/2020 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax sous le n°20801830 - reçu n°M053768 en date du 9/7/2020 et dont une copie a été déposée au registre national des entreprises de Sfax à la date du 14/7/2020, le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de M. Ramzi Charfi en tant que Directeur Général de la Société polyclinique ERRIADH pour la durée d'une année à partir du 01/7/2020 au 30/6/2021.

2020X00845SANB2

LES LABORATOIRES SYNBIOZ

S.A au capital de 4835.000 dinars

Siège social : lot n° 4 Zone Industrielle Menzel Chaker - 3020 Sfax

Identifiant Unique : 1480558N

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 juin 2020 enregistré à la recette des finances Gremda à Sfax en date du 3 juillet 2020, quittance n°M046236 enregistrement n° 20801099, dont un exemplaire a été déposé au centre National du Registre des :

Entreprises à Sfax le 13/7/2020 sous le numéro 202045388 a décidé :

1/de transférer le siège social de la société de : Route Bouzayene, Lotissement AFH Gremda Jadida, immeuble Karim 1er étage Bureau B 11 Sfax à l'adresse suivante; lot n°4 Zone Industrielle Menzel Chaker 3020 Sfax.

2/ De modifier la dénomination sociale comme suit : LES LABORATOIRES SYNBIOZ SA. L'ancienne dénomination était SOCIETE AL FATIMI FARMA. SA

3/ La modification corrélative des articles 3 et 4 des statuts en conséquence.

2020X00846SANB2

YADIS HOTELS

SA au capital de 1 500 000 DT

Siège social : Immeuble SOFIDE Z.I Charguia II

Angle rue du métal et rue des Entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0882850R

N° Affiliation CNSS : 00154622 - 04

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 octobre 2019, enregistré à la recette des finances rue du Paradis l'Ariana le 4 mars 2020 sous n°20701561 Quittance n°27958 il a été décidé ce qui suit :

- Nommer les administrateurs pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

- Désigner Mme Chiraz Drira en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la même date et enregistré le 4 Mars 2020 sous n°20801560 Quittance n°27955 il a été décidé de :

- élire Mr Mohamed Wassim Bouricha en qualité de Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'administrateur expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

- nommer Mr Hichem Hantous en qualité de Directeur Général pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2019

Les procès-verbaux précités ont été déposés au Registre National des Entreprises en date du 13 juillet 2020 sous n°202045635.

2020401336SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution et liquidation définitive de la société

G.W SARL

SARL au capital de 450.000 dinars

Siège social : Immeuble Ayam - Angle des Rues Lac Mâlaren / Lac Toba Les Berges du Lac - Tunis

Registre de commerce : B24140612010

Matricule Fiscal : 1163196 P/A/M/000

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 11/6/2020, enregistré à la recette des finances le Lac à Tunis le 7/7/2020, sous le n°20503326, Quittance n°M048846, dont un exemplaire est déposé au Registre National Des Entreprises sous le n°202045782 le 14/7/2020, les associés ont décidé la liquidation et la dissolution définitive de la société et la nomination de Mme Imen Gabsi (CIN n° 05475347 délivrée le 15/3/2017) domiciliée à Immeuble Ayam - Angle des Rues Lac Mâlaren / Lac Toba - Les Berges du Lac - Tunis en tant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent dans une durée de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis, produire les preuves de leurs créances et les pièces justificatives relatives à ces créances entre les mains du liquidateur.

2020T00616SRLB2

Société 3IA

SARL au capital de 100 000 DT

App 31&32, Immeuble Bali, 55 avenue Habib Bourguiba 2034 Ezzahra

RC : B2413842007

MF : 0993004A/M/A/000

Suivant le PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 décembre 2019 enregistré à la recette des finances d'Ezzahra, le 20 janvier 2020 sous le n°20700110 et dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises sous le n°20207065 en date du 29/01/2020, il a été décidé de désigner monsieur Mohamed Jedidi en tant que commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019-2020 et 2021.

2020R01651SRLB2

Société Maritime Tuniship

Société à responsabilité limitée

Au capital de 600.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Radès - 2040 - Radès Ben Arous

MF : 0520166R/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sous-seing privé en date du 16/3/2020 enregistré à la recette des finances de Radés le 18/6/2020 enregistrement sous le n°20701222, Quittance n°M030415, et déposé au registre national des entreprises en date du 13/7/2020 sous le n° 202045461. L'assemblée décide de donner le pouvoir au cogérant Mr Hassen Younsi cin n°08332547 pour une durée de trois ans à partir du 01/01/2020 au 30/12/2022 pour l'acquisition, l'achat, cession et vente de tous biens mobiliers et immobiliers au profit de la Société TUNISHIP et lui donne pouvoir de signé au nom de la Société tous contrats et actes nécessaires.

2020R01655SRLB2

Société Animed SARL

Siège : 2, Rue de Yasmina El Menzah 4 - Tunis 1004

Capital : 1000 dinars

Identifiant unique : 1514998/W

Selon le PV de cession des parts de l'assemblée générale extraordinaire à la date du 23-9-2019, enregistré à la recette des finances de la Marsa le 23 septembre 2019 sous la quittance n°128634 et le numéro d'enregistrement : 19705796 et déposé dans le registre national des entreprises le 31 octobre 2019 sous la quittance n°201973659.

L'associée Mme. Michelina Lauretta a cédé les 50 parts sociales en sa possession à Mme. Hayet Kharmachi acceptée comme nouvelle associée.

L'associée Boutheina Gharbi a été nommée gérante pour une durée indéterminée.

Mme Michelina Lauretta a reçu quitus et décharge entiers pour la gestion des exercices 2017, 2018 et 2019.

2020401329SRLB2

Méditerranéenne Perspectives Conseils en Personnel

Société à responsabilité limitée

Capital social : Mille Dinars

Siège social : 11 Rue Saada Cité Ennozha 2080 Ariana

Matricule : 000 M A 1458214J

Suite au procès-verbal, enregistré à la recette des finances Cité Administrative Ariana le 17 Mars 2017 Sous le n°17701468, quittance n°M028123, dont 02 exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana sous le n°500.

L'Assemblé générale de la Société décide de :

1) Rectifié l'article n°6 du statut où Madame Chiraz Nalouti titulaire de la carte d'identité n°05419113 à Tunis le 15/12/2016 cède la totalité de son apport à la société qui correspond à 50 parts de 10 dinars chacune et de totalité de 500 dinars à Madame Abir Ben Amara titulaire de la carte d'identité n° 07252434 à Tunis le 9/12/2015.

2) Rectifié l'article n°14 du statut est de :

Nommer Monsieur Mohamed Khiari Gérant de la société au lieu de Madame Chiraz Nalouti.

2020401332SRLB2

Dissolution de la société

SOCIETE MATERIEL INFORMATIQUE BUREAUTIQUE ET SCOLAIRE

SARL au capital de 50 000 Dinars

Siège social : 8, Rue Ahmed Tlili Tunis - 1001

Identifiant unique : 433691 W

Suivant PV de l'AGE du 25 février 2020 enregistré à la recette des finances Rue Ghandi le 27 février 2020, Quittance n°18338, Enregistrement n°20500766 dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises le 15 juillet 2020 sous le numéro 202046404, il a été décidé ce qui suit :

1- Prononce, par anticipation, la dissolution de la société;

2- Nomme Mr Mourad Kammoun, demeurant au 46, Rue Mohyeddine Klibi Manar II - Tunis comme liquidateur de la société et fixe ses pouvoirs ;

3- Fixe le siège de la liquidation au 46, Rue Mohyeddine Klibi - Manar II - Tunis.

2020401333SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 4/7/2020 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 8/7/2020 sous le numéro 20202647 quittance numéro 52793 Mme Lobna Dhahbi épouse Mahdi Lounissi représentée par Mme Dridi Akila par procuration enregistrée à la recette des finances de la Goulette le 26/6/2020 sous le numéro 20802408 quittance numéro 49332 domiciliée au Kram rue Gaza numéro 11, a vendu à Mme Maroua Tassouli domiciliée à la Goulette rue Abderrahmen Ben Mami numéro 02, la totalité du fonds de commerce destiné comme un salon de coiffure et d'esthétique et vente de produits cosmétiques avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au local commercial numéro 10 sis au rez-de-chaussée de l'immeuble nommé Jinan Salambo sis au Kram rue 18 Janvier.

Les oppositions doivent être signifiées au cabinet de l'avocate Maître Haifa Hamada sis au numéro 02 rue Ali Bach Hamba Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le quel avis a été publié dans le quotidien Assabah du mardi 14 juillet 2020 page 10.

2020T00619FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente enregistré à la recette des finances du Bardo le 29 mai 2017 sous n° 17202019 Madame Raja Hawachi titulaire de la CIN n°03679801 demeurant Rue Ibn El Athir cité Elrrafétha Mnihla Ariana a vendu à Monsieur Mohamed Anis Jawadi titulaire de la CIN n°09161762 demeurant 4 Rue Tarek Ibn Zied Mannouba le fonds de commerce sis 17 avenue Habib Bougatfa Bardo 1 Tunis (vente Pain, Mlewi) d'un prix de Huit Mille Dinars.

Les oppositions reçues à l'adresse de l'acheteur indiqué.

2020T00623FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mme Mkawem Salha a vendu en vertu de l'acte SSP enregistré à la recette des finances Rue Sahel le 8/7/2020, quittance n°M029252, enregistrement n°20200944 à Mme

Mechergui Yasmine la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé : 98 Rue Bellevue Wardia 1 Tunis.

Toute opposition doit se faire auprès de l'acquéreur à l'adresse du fonds 98 Rue Bellevue Wardia 1 Tunis dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée le 15/7/2020 dans les deux journaux Le Quotidien et El Chourouk.

2020R01638FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p, enregistré à la recette des finances avenue Habib Thamer Tunis le 02/7/2020 quittance n°M033122 enregistrement n°20201357, Mme Donia Zguider a vendu à Mr Sofiane Zaiani, le fonds de commerce exploité pour vente des articles de Paris dans le local situé au n°01 rue de Saline Tunis.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 5/7/2020.

2020R01642FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 4/6/2020 enregistré à la recette des finances Manzeh 6 Tunis sous le numéro 20202622, Numéro de quittance M058421 la société québécoise aux noms de ses dirigeants: Mansour Ahmed, titulaire de la CIN 08324876 résident à résidence Fares A, jardins d'el Manzeh 2 Mnihla Tunis et Mansour Mohamed Wajih, titulaire de la CIN : 07407191 résident à la résidence belle place bloc A, 3ème étage, panorama ennasser 2 Ariana, vendent à monsieur Fliss Imed, résidant à 24 rue d'Espoir sidi Boussaid Tunis, Titulaire de la CIN 01597665, le fonds de commerce du restaurant québécois situé 1 rue Ariha Manzeh 8 Ariana.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception chez maître Bechir Menzli dont l'étude est au 20 rue Habib Thamer Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «El Chourouk» le 11/7/2020.

2020R01646FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession de F.C enregistré à la recette des finances Ezzahra le 9/7/2020 sous le n° 20201006 Quitt. M024014, KHATALI RAJA a vendu à Adouli Seifeddine et Dhahbi Amel l'ensemble de fonds de commerce "EPICES ET SALAISONS" sise au 23 avenue de l'Environnement Ezzahra. Les oppositions doivent parvenir à l'avenue Habib Thameur Khaireddine La Goulette Tunis au nom de Khatali Raja dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT. Une publication est faite aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2020R01652FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Boumhel le 9/7/2020, sous le n° 20201375 Quittance n°M030715. Mr Abd Enour Ben Ali Ben Belgacem Madiouni a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Buvette sis avenue l'Indépendance Bassatine Boumhel Ben Arous à Mme Inaya Bent Mohamed Ben Mabrouk Madiouni.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achorouk le 17/7/2020.

2020R01656FCCC2

Renonciation à un fonds de commerce

En vertu d'un contrat légalisé en date du 27/2/2020 et enregistré à la recette des finances de Jendouba le 8/6/2020 (enregistrement n°20201131, quittance n°M31306, Mme Asma Bent Lazher Hannachi a renoncer et céder la totalité de son fonds de commerce exploité en vêtements prêt à porter et cadeaux demeurant à souk elirbiaa avenue Farhat Hached Jendouba à Mme Souad Bent Mabrouk Mejri.

Les oppositions se font entre les mains de maître Toujeni Noureddine à son adresse Avenue 46, rue Ettaib Elmhiri Jendouba à partir de la publication de cet extrait au JORT et dans un délai n'excédant pas 20 jours.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 15/7/2020.

2020R01659FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 29/6/2020, enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo à Sousse le 13/7/2020, sous n°20201258,

quittance M032413, Mme Habiba Bent Jomaa Ben Hsine Benaziz, titulaire de la CIN n°04086004 et demeurant à 118 Cité Essaada - Ezzouhour - Sousse a vendu et cédé à Mr Ridha Ben Hassen Ben Amor Saidana titulaire de la CIN n°08433615, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné vente des Horloges sis à 92 Rue Hamda Sakka - Sousse la Médina. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00669FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Sousse le 17/6/2020 sous n°2020100, Monsieur Noureddine Gabsi, CIN n°06770596, demeurant à Rue Moussa Ben Nousair Moknine Monastir, a vendu et cédé à Mme Khadija Maghribi ; CIN n°09144784, demeurant à Oued El Khil Beni Kdech Médenine, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné «Fruit Sec», sise au 12 Rue de la Corniche Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

2020S00681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 14/7/2020, enregistré à la recette des finances de Hammam à Sousse le 15/7/2020, sous n°20202830, quittance M054358, Mme Rym Bent Mokhtar Balghouthi, titulaire de la CIN n°09278529 et demeurant à Khézama Est - Sousse a vendu et cédé à Mme Landa Bent Nasreddine Banani, titulaire de la CIN n°12675733, la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné Garderie scolaire et jardin d'enfant dénommé «Dard El Abakira» sis Rue Chédly Kallala 4011 Hammam Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00685FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date 29/6/2020 enregistré à la recette des finances de Ksar Hlal le 8/7/2020 sous le n°20200887 quittance n°35239 Mr Ammar Ben Ahmed Brini titulaire de la carte d'identité nationale n°05059980 délivrée le 29/01/2013 en Tunisie, a vendu à Mr Ridha Ben Khlifa Nwael titulaire de la carte d'identité nationale n°13442547 délivrée le 8/2/2019 en Tunisie, tout le fonds de commerce destiné à l'activité de vente de fruits secs sis à Avenue Farhat Hached à Ksar Hlal - Mahdia avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions sont reçues entre les mains, de l'avocat Jamai Jameleddine à son adresse Avenue 2 Mai 1966 Médenine immeuble Bousaid 2ème étage bureau n°6, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 15/7/2020.

2020S00686FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé, en date du 30/5/2019, enregistré à la recette des contrats de Sfax sous le n°M086071 et La Quittance n°19201874 le 20/6/2019.

LA STE SFAX EQUIPEMENT DE BUREAUX a vendu la totalité de son fonds de commerce de vente d'équipement de Bureaux, Fournitures Scolaires et Produits Artisanaux exploité au local sis Rue Hafouze - n°65 Sfax à Mr Abd Selem Malouli, les oppositions seront reçues à l'adresse indiquée ci-dessus dans les 20 jours qui suivent à partir de l'apparition au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée dans deux journaux quotidiens "Echourouk" et "Quotidien" le 3/7/2020.

2020X00836FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un CSSP en date du 02/7/2020 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax en date du 7/7/2020 quittance n°M041937 enregistrement n°20201888, Mr Maher Abdelmoula, titulaire de la CIN n°08828164 daté du 10/5/2011 a vendu à Mr Mohamed Masmoudi, titulaire de la CIN n°08162610 datée du 19/01/2019 la totalité d'un fonds de commerce à usage tous commerces avec tous ses éléments corporels et incorporels ainsi que le droit au bail revenant de la location du lieu sis à immeuble nozha route Manzel Chaker km 0.5 Sfax.

Les créanciers peuvent produire leurs créances et consulter le contrat de vente au cabinet maître Kamel Ben Messaoud sis à l'avenue Habib Thameur immeuble océan bleu 2ème

étage Sfax, dans le délai légal à peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée à «Al Chourouk» et «Le Quotidien» du 10/7/2020.

2020X00837FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 11/6/2020, enregistré le 18/6/2020, quittance n°MO21577, enregistrement n°20200336, les héritiers de Mr Faouzi Nakai son père Abdeljabar Nakai pour son compte et pour le compte de ses deux petits fils, sa mère Chahla Ameri et son épouse Maysa Kchaou pour son compte et pour le compte de son fils ont vendu à Mr Soufiane Omrane la totalité du fonds de commerce sis à la route de Teniour km 3.5 Merkez Aroui Sfax avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité dans la vente des fruits secs.

Toutes oppositions seront admises auprès de l'acheteur domicilié au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion. Cette annonce a été publiée au journal Assabeh du 8/7/2020.

2020X00838FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un A.S.S.P. en date du 8/7/2020 enregistré à la recette des finances diar el wafa le 10/7/2020 (Quit n°M055015, enregistrement n°20202644).

Mr Achraf Bahri a vendu à Mlle Zoubaida Ezzine la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant à un local pour la vente de produits alimentaires sis à immeuble intileka centre n°M.B.6 Sfax.

Les oppositions peuvent être formées entre les mains de maître Lobna Ben Ayed à son bureau sis 20 avenue Hédi Chaker Sfax dans un délai de vingt jours suivant l'insertion du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au quotidien Essabah du 16/7/2020.

2020X00848FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mme Leila Bent Jilani Ben Mohamed Hamdi a vendu à Mr. Khaled Ben Mohamad Boujema Ben Mohamed Rachdi Sfax un fonds de commerce entier exploité dans la vente de viande de volaille et de ses dérivés et toutes denrées alimentaires générales sise à Route nationale n°14 Sned gouvernorat de Gafsa, par acte s.s.p écrit par le Maître Taieb Omar daté le 19/6/2020 enregistré le 23/8/2020 à Sned reçu n°M008578 enregistrement n°20200502 et publié à «Assabah» du 7 juillet 2020.

Toutes appositions doivent être déposées chez l'acquéreur à Sned dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

2020X00851FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana le 3/7/2020, sous n°20202225, quittance n°M058753, Madame Yasmina Bent Ali Ben Mohamed Hajji, C.I.N n°02729315 a vendu le fonds de commerce sis à rue 6910 n°24 cité El Intilaka Tunis à Mr Haithem Ben El Borni Chaabani, C.I.N n°04557134. Toute opposition sera rendue entre les mains de la vendeuse située à rue 6970 n°24 cité El Intilaka Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T

Cet avis a été publié au journal El Chourouk le 14 juillet 2020.

2020401323FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 8/7/2020 enregistré à la recette des finances de Denden, le 10/7/2020 sous le n°1258707 selon la quittance n°M041954, Monsieur Mongi Jemii, a vendu la totalité du fonds de commerce consistant en local de vente des fruits et des légumes, avec tous ses éléments incorporels, situé au n°2 Marché municipal de Mannouba, à Madame Faten Bouchrara au prix de treize mille cinq cent dinars (13500DT). Ce montant sera consigné jusqu'à expiration des délais légaux des oppositions qui seront acceptées jusqu'à la fin du délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT, entre les mains de Maître Kamel Mekadmini avocat demeurant au Rue Lac Léman -Résidence Lac 2001, Imm Prima B, Bureau B21 - Les Berges du Lac - Tunis.

La présente annonce a été publiée auparavant au journal "Le Quotidien" du 14/7/2020.

2020401325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 7 juillet 2020 enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche Tunis le 8 juillet 2020 n°20202114 Quittance n°M037740, Madame Amena Hamdi a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à Tunis 63

Avenue de La Liberté à la Société GHRAB & ASSOCIES Société en nom collectif.

Les oppositions doivent être effectuées à l'étude de Maître Ghileb Hamdane, 8 Rue Ben Ghazi, Tunis dans le délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk n°10539 du 12 Juillet 2020.

2020401326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6 et 10/6/2020 enregistré à la recette des finances de la cité administrative Ariana le 17/6/2020 sous le n°2021904, Monsieur Mohamed Safeoun Elksibi - a vendu à Madame Yossera Bent Ettijeni Elajnef - la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux sis numéro 3 rue André Ampère Ariana. Cet avis a été déjà publié au journal Echerouk le 11/7/2020

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au j.o.r.t entre les mains de maître Ghribi Olfa sis 16 avenue Habib Bourguiba Ariana.

2020401330FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 8/7/2020 enregistré le même jour à la recette des finances el Menzah 6 sous le n°20202976 quittance n°064475, Mr Mohamed Arraki, CIN 07558474 du 4/11/2016, 11 rue Ibnou Sina Bardo Tunis, a vendu à Mr Sofiene Cadhi, cin 08334934, 115 Av. la Liberté Tunis, un fonds tous commerces, sis et exploité à 18 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiène Menzah 8 Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT chez Maître Mohamed Zied Ben Rhouma avocat sis à 7 rue Hooker Doulittle 5 étage B 18 Belvédère Tunis.

Cet acte a été publié au journal Echourouk du 18/7/2020.

2020401335FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25/6/2020 enregistré à la recette des finances à la Goulette en date du 9/7/2020 quittance n°53383 enregistrement n°20202687 il a été vendu un fonds de commerce pour toute activité de commerce sis à 143 avenue Habib Bourguiba le Kram de Skander Ben Lotfi Ben Abdel Aziz Chaouch domicilié à 235 avenue Habib Bourguiba Carthage Salambo et 16 avenue Med V Immeuble Sahra Confort Bur n°3 1er étage la Marsa Aéroport le Kram à Amel Faouzia El Messaadi épouse Bey. L'enregistrement des oppositions est fixé au lieu où se trouve le fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 16/7/2020.

2020401337FCCC2

Vente

En vertu d'un acte S.S.P. du 8/6/2020 et 10/6/2020, enregistré à la recette des finances rue Ghandi sous le n°4534Q, enregistrement 20201696, la société Furceries frères (société en cours de dissolution), résidente au 4 rue Fares Khouri Tunis a vendu l'intégralité du fonds de commerce de tous commerce situé au 7 rue Fares Khouri Tunis, et ce à monsieur Imed Garmeni résident à l'avenue de la Liberté Manzel Tmim Nabeul.

Toute opposition sera adressée à l'adresse du fonds de commerce susvisée, et ce pendant le délai légal à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal "Chourouk" en date du 17/7/2020.

2020401340FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé le 01/6/2020 et enregistré le 02 juin 2020 à la recette des finances- rue Al Jazira (Quittance MO24552 - Enregistrement - 20301031).

- Mr : Mohamed Ben Salah Ben Amor Chrigui a loué le fonds de commerce exploité dans l'immeuble sis au 49 bis- rue Mosquée Zitouna.

- à Mr : Maher Boujdid.

Durée du Contrat : une Année Renouvelable à partir du 01/6/2020.

2020T00599FCCC3

Contrat de gérance libre d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances de Douhar, Hicher le 12/3/2020 sous le n°203406 quittance n°M014393, madame Ben Dhamen dora a donné une gérance libre de son fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels exploité fabrication et vente de tous les éléments métalliques dans le local sis à rue de matter kilomètre 07 Manouba, une gérance libre au profit de société

barouni instruction métallique dont le immatricule fiscal 1660116 R et à sa responsable juridique M. Barouni Nithal, titulaire de la carte d'identité n°09185329 datée le 29/4/2011.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours (20 jours) qui suivent la publication du présent avis au Jort entre les mains de gérant de société barouni retha ayant son domicile élu à la cité banck Denden Manouba. Le présent avis a été publié auparavant au "Echourouk" journal du 20/6/2020 Ip 220/04720.

2020T00618FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/03/2020 enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied Bizerte le 4/6/2020 sous le numéro 20301947 n° de quittance M032688, messieurs Mounir Chouchen titulaire de la carte d'identité n°01537229, résident au 19 Safsaf Cité El Wéha 4 Bizerte, et Mannoubi Ben Massoued titulaire de la carte d'identité n°01532010, résident au 52 Cité Hached Bizerte, louent à Mourad Ben Said, titulaire de la carte d'identité n°08918448, résident au 13 rue du berger Bizerte, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local sis 3 Place Sleh Eddine Bouchoucha, Bizerte, destiné pour l'activité de Fast Food.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception chez maître Béchir Menzli dont l'étude est au 20, rue Habib Thamer - Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux «El Chourouk» et «le quotidien» le 11/7/2020.

2020R01643FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/4/2020 enregistré à la recette des finances, à Hammamet, le 5/6/2020, Quittance n° M049429, Enregistrement n°20301860, la Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est au POULINA, GP 1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à La Société DIPAR EXPORT, dont le siège social est au 47 route Nationale GP 1, Mnaret Hammamet, Hammamet, Nabeul représenté par sa gérante Madame Ghada Jeridi un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé au 47 route Nationale GP 1, Mnaret Hammamet, Barraket Essahel, Hammamet, à compter du 01/5/2020.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien, le 11/7/2020.

2020R01644FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/4/2020 enregistré à la recette des finances, à Hammamet, le 5/6/2020, Quittance n°M049411, Enregistrement n°20301859, la Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est à POULINA, GP 1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à La Société DIPAR EXPORT, dont le siège social est au 47 route Nationale GP 1, Mnaret Hammamet, Hammamet, Nabeul, représentée par sa gérante Madame Ghada Jeridi un fonds de commerce destiné à la vente des produits Préparés El Mazraa sous l'enseigne «FOURGUITA» situé au 47 route Nationale GP 1, Mnaret Hammamet, Barraket Essahel, Hammamet, à compter du 01/5/2020.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien, le 11/7/2020.

2020R01645FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 24/6/2020, enregistré à la recette des finances, de Gremda le 02/7/2020 quittance M045811, la société "Baklouti Blunch", 15904360, a loué à Malek Abdelhedi résident à Sfax, le fonds de commerce sis à route Gremda km 4, Kassas Teniour exploité dans la restauration rapide "Pizzeria".

Les éventuelles oppositions devraient être effectuées auprès du locataire dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au jort.

Cet avis a été publié au journal "Alchourouk" le 16/7/2020.

2020X00849FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 12/02/2020, enregistré à la recette des finances, de Gremda le 02/7/2020 quittance M045805, la société "Point chaud", 1364919T, a loué à Hazem Abdelhedi résident à Sfax, le fonds de commerce sis au complexe "Venise2" route de Gremda km 3.5 exploité dans la vente de gâteaux, boisson et buvette.

Les éventuelles oppositions devraient être effectuées auprès du locataire dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au jort.

Cet avis a été publié au journal "Alchourouk" le 16/7/2020.

2020X00850FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution

La création du syndicat des propriétaires de la résidence "Muscades" sise à Dar Fadhal, Soukra, Ariana. Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des propriétaires de la résidence "Muscades" tenue le 5 octobre 2019, et enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 22/6/2020 sous le numéro 20701072 et la décision de la municipalité de la Soukra datée du 27 Novembre 2019 et enregistrée sous le numéro 4977.

Le Syndicat des propriétaires de la résidence "Muscades" a été créée à Dar Fadhal Soukra, et le bureau du syndicat suivant a été élu :

La présidente du syndicat : Mme Aicha Ben Belhassan, Secrétaire général : M. Mohamed Sami Zayene, Trésorier : Mr. Iskandar El Maghri, Membres : M. Mohamed Al-Hadi Haidar, M. Khalifa Alzar.

2020T00615APSF1

Constitution d'une association sportive

Dénomination : Association sportive de complexe des jeunes Tabarka

Adresse : Complexe des jeunes Tabarka

Objectifs :

- Organisation des événements sportifs et divertissement

- Former des associations sportives en mettant l'accent sur l'aspect éducatif et social

- Encourager les Jeunes à pratiquer les sports de nouveaux comme le speed ball, triathlons, sports électronique…

Président :

Monsieur Khémiri Samy

Secrétaire général : Monsieur Rjaibi Oussama

Trésorier : Monsieur Nasri Jamel

Spécialités :

Volley Ball, Bach volley, speed Ball, sports nautiques, sports électroniques, triathlons.

2020R01639APSF1

Constitution d'une amicale

Nom : Association Amicale des personnels et des employés de la commune Zafrane Deir el-Kef.

Siège social :

Commune Zaafrane Dir Kef

Gérant : Mr Mourad Krimi

Secrétaire générale : Soumaya Mechrigui

Trésorier : Mr Anis Zdiri

Les membres :

- Sami Chabii

- Karim Romdhani

- Sana Bougerra

- Hatem Bougatfa.

Objectif :

- Connectez et activez les relations entre ses membres

- Intérêt social du personnel et les employées de la commune de Zafran, Deir el-Kef.

- Mener des activités récréatives et culturelles au profit de ses abonnés.

- Contribuer le personnel et l'encadrement des employées.

2020R01647APSF1

Création d'un groupement de développement agricole

Sidi Aich

Dénomination : groupement de développement agricole Sidi Aich

Catégorie : agriculture en irriguée - élevage oléiculture

Siège : Ouled Bouafia- Elgaria sud - Kesra 6133

Reçu de dépôt : 224 - 25/6/2020

Président : Assadi Rachid

Trésorier : Bouhani Monsof.

2020R01650APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Vétérans du Croissant Sportif d'Akouda

Objet : Culturel et de loisir

But :

Contribuer au développement de la pensée sportive et de l'esprit olympique, faire des activités culturelles et de loisir et établir des liens de partenariat avec des associations similaires à l'intérieur du pays et à l'étranger.

Siège : Rue des Martyrs - Salle Andalib - Akouda 4022 Sousse

N° Déclaration et date : RR293563877TN en date du 25/6/2020

Président : Kaafar Chaabene

Secrétaire Général : Rmili Najeh

Trésorier : Ayari Hassen.

2020S00683APSF1

Constitution d'une association

Nom : Forum tunisien pour le développement durable

Le siège : Rue Taher Sfar n°258 Grémda Sfax.

Sujet : Sensibilisation.

Objectifs :

1. Faire connaissance aux objectifs du développement durable.

2. Contribuer à la prise de conscience de la femme et son rôle dans l'éducation de son enfant pour lui garantir une ambiance propice pour réussir dans ses études.

3. Contribuer à l'amélioration du niveau intellectuel de la femme et de l'enfant afin de leur permettre de vivre dans un environnement sain.

- Rapport d'examen par le juge n°3210 daté du 27-4-2020

Commission :

1. Président de l'association : Lamia Makni

2. Secrétaire générale de l'association : Faten Chakroun

3. Trésorier de l'association : Bassem Zouch

4. Le responsable de l'information : Wassim Hadrich

- Les membres fondateurs :

Ameni Affaya, Basma Ezzouche, Taha koubaa, Fatma Sellami, Mariem Yazidi, Houda Abid, Hounaida Bouchaala, Wafa Jallouli.

2020X00844APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Dons Sans Frontières.

Numéro du rapport du constat : 40091 en date du : 16/12/2020.

Adresse : Route Regueb, derrière l'école primaire de Faiedh - Sidi Bouzid.

Les objectifs :

- Contribuer à orienter et diriger les jeunes dans les domaines industriels, agricoles et culturels.

- Encourager les jeunes à la création des projets.

- Contribuer à réaliser des activités divertissantes et culturelles.

Comité :

Président : Aissaoui Safi.

Secrétaire générale : Issaoui Sami.

Trésorier : Issaoui Fékri.

Nombre des membres : 07.

2020X00847APSF1

Avis

Nom de l'association :

"Association Tunisienne de Solidarité"

Siège : 14 rue de l'Imam Nafi, cité Enacer, Menihla, Ariana.

Objet :

une association socioculturelle.

Les fondateurs : le président : Sahbi Alkhatib.

Membre : Naiima Alkhatib,

Membre : Hbiba Thamri.

Membre : Saïda Thamri.

Membre : Bilel Ben Mazia.

Objectifs :

1- Aider à diriger les initiatives de développement et les diplômés universitaires.

2- Contribuer à diffuser la culture du volontariat et mettre en évidence son rôle dans le développement global des sociétés et des pays.

3- Contribuer à sensibiliser les jeunes tunisiens à la pratique associative.

4- Travailler à mettre en évidence les qualifications des jeunes créatifs dans divers domaines, à établir un esprit d'entreprise et le principe d'autonomie, et à rejeter la négativité.

5- Contribuer à l'ouverture à divers domaines créatifs par la mise en place d'activités culturelles et récréatives.

6- Aider les bénéficiaires lors de catastrophes naturelles et autres. .

7- Soutenir les efforts de l'Etat en contribuant à la fourniture de services sociaux. Et la mise en œuvre de projets qui mèneraient à une vie meilleure pour les citoyens des régions les moins développées conformément aux lois en vigueur.

2020401314APSF1

Constitution d'un syndic de propriétaire

Adresse : Résidence les Oranges sis 8 Rue de Sousse 2010 Manouba center - La Manouba Conformément au PV de l'assemblée générale du 22/9/2019.

Enregistrée et incluse dans la page brouillon 04 sous n°28 page 25123 signer par le maître notaire Romdhani Jamel CIN 0731216 C.F 146651/H

Président : Ben Ayed Rached

Trésorier : Slama Abderazak

Membre : Lassoued Abdreaouf

Membre : Abid Wael

Membre : Blibech Nejib.

2020401318APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des Etudes des Transitions Démocratiques

Siège social : 6 Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - 1002 Tunis

Date et numéro du dépôt : le 3/6/2020 sous n°RR 312677525 TN

PV de consultation des documents relatifs à la création de l'association fait par Maître Azzouz Zeribi n° 48786 du 3 juin 2020.

Objectifs :

- Contribuer à l'étude des transitions démocratiques en Tunisie et dans le monde en organisant des colloques scientifiques et des recherches sur les transitions démocratiques.

- Œuvrer pour la coopération avec les associations et institutions privées et publiques afin d'atteindre les objectifs de l'Association.

- Œuvrer pour diffuser les activités et les études de l'Association sur les transitions démocratiques par le biais de publications périodiques.

- La participation aux manifestations, aux événements culturels aux festivals et campagnes et aux actions de sensibilisation liées aux transitions démocratiques en Tunisie et à l'étranger.

Le Comité Directeur :

Le Président : Mr. Salem Hassayoun

Le Trésorier : Mr. Ahmed Hassayoun.

2020401324APSF1

Constitution d'un bureau syndical

La constitution du syndic de la copropriété de la résidence Donia sise à Ennkhilat Ariana suite à l'assemblée générale constitutive du 13 novembre 2019 dont son PV est enregistré à la recette des finances de Raoued le 31 janvier 2020 sous le n°20700447 quittance M011188 est nommé :

Mme Kaouther Chaari : Présidente du syndic

Mr Loay Mdalji : Trésorier.

2020401343APSF1

Homologation de résolutions

Election du nouveau bureau du syndic de copropriété du centre médical El Farabi

Rue Cheikh Mohamed Zaghouani Menzah 6

Suite au renouvellement du bureau du syndic lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juin 2020, un procès-verbal a été enregistré à la recette des finances El Menzah 6 à la date du 3/7/2020 sous le n° M063100.

Ont été Nommés :

Mahdi Ellouze : Président

Chebil Ramzi : trésorier

Nadia Mahfoudhi : vice-Présidente

Khiareddine Karoui : Membre.

2020T00621APSF2

Avis

Suite au PV de l'assemblée générale syndic résidence Ahbeb el Hammamet du 21/6/2020 enregistré à la recette de finance Nabeul sous le n°20701742 quittance n°M048317. L'élection d'un nouveau bureau syndical comme suit :

Mr Anis Ben Omrane : Président

Mr Abderrazak Souissi : Trésorier

Membres : Amor Yahyaoui, Béchir Hedfi, Hatem Dagdoug.

2020R01641APSF2

Election du bureau de syndic des copropriétaires de la résidence

"Les Lauriers"

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du 13/6/2020 du syndicat des copropriétaires de la résidence Les Lauriers sise rue les Carthaginois, les jardins de Carthage 1090, édité par l'huissier judiciaire Maître Bassem Lekbir et enregistré à la recette des finances sous le numéro 1366, la quittance n°5167 du 16/6/2020.

Les présents ont voté la composition du nouveau bureau syndical de la résidence LES LAURIERS. Le nouveau bureau élu est comme suit :

Président du syndic : Mr Hédi Gafrachi

Trésorier : Mr Chedli Baccouch

Membres : Mr Abdallah Ben Moussa et Mme Ikram Bradii.

2020R01662APSF2

Association d'Equitation Sportive «EKIDES»

Siège social : km 2,5 Route Mbarka Sidi Thabet 2020

Identifiant Unique : 1188048K

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/02/2020 enregistré à la recette des finances Kalaat Andalous le 19/3/2020 sous le n°20500428 quittance n°M009545, il a été décidé l'approbation de clôture des opérations de liquidation de l'association, le dit procès-verbal a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 16/6/2020 sous le n°202037711.

2020401315APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Atig Imed Avocat

L'adjudication aura lieu le mercredi 19/08/2020 à 9 h du matin au tribunal de première instance de Monastir.

Le créancier :

Mr Fethi Ben Hamadi Gaaliche propriétaire de l'entreprise ITS immatriculé au registre des entreprises au tribunal de 1ère instance de Monastir sous n° A1105941996 demeurant à zone industrielle de Bouhjar.

Débiteur :

Mr Mohamed ben Maher Kharroubi sis à rue Khaled ibn Elwalid 5070 Ksar Hellal CIN n°06878400 immatriculé au R.E sous le n° 1061122E.

L'avocat poursuivant :

Maître IMED ATIG AVOCAT auprès la cour de cassation, immeuble chraka bureau N°5 Monastir CIN N°02949579 M.F n°000PA415734/M.

- Le titre exécutoire : l'injonction à payer n° 10583 du 20/09/2016 confirmée par la cour d'appel de Monastir sous le n° 48940 le 30/01/2017 signifié au débiteur par Maitre Olffa Mansour le 17/02/2017 sous n° 2325.

- La créance : l'adjudication sera faite pour le recouvrement d'une dette principale de 143.854.109 dinars en plus des frais judiciaires et intérêts légaux soit (224.374.251 dinars).

- La saisie : elle a été faite selon PV n° 2325/3 du 15/08/2017 par Maitre Olffa Mansour signifié par elle le 15/08/2017 sous le n° 2325/4 renouvelé sous le n° 2325/8 le 30/09/2019 signifié le 01/10/2019 et renouvelé sous le 2325/15 le 09/06/2020.

L'immeuble saisi : il s'agit d'un immeuble construit sur un terrain de 235 m2 situé à rue Khaled Ibn Elwalid K.Hellal se composant d'un Rez de chaussée de 235 m2 se composant de deux dépôts et une cage d'escaliers et un premier étage de 225 m2 qui constitue un appartement de haut standing de trois chambres à coucher avec un studio dans l'angle Ouest et le deuxième étage est composé d'une chambre et salle d'eau couvrant 60 m2 et l'immeuble est limité au Nord et ouest : Najet Kharroubi à l'est : rue principale et au sud : Bachir Zarred.

Les charges :

L'immeuble saisi est grevé d'une hypothèque en faveur la banque UIB d'un montant de 240000 dinars inscrite selon O.R n° 10451 du 27/03/2013 ainsi qu'une autre hypothèque inscrite par O.R n° 32998 du 20/10/2017 en faveur de la STB en garantie d'un crédit moyen terme de 270000 dinars et un crédit d'exploitation à court terme de 750000 dinars.

Mise à prix :

Le mise à prix sera faite avec un montant estimatif de 583.550.000 Dinars et chaque personne désirante de participer aux enchères doit consigner le tiers du montant ou le présenter certifié dans un chèque ou bien présenter une caution bancaire à hauteur du tiers du montant de la mise à prix, pour les étrangers obligation de présenter une autorisation du gouverneur.

Visite et autres conditions :

La visite peut se faire sans restrictions spéciales et pour plus amples informations contacter Maitre ATIG IMED l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir.

2020S00680VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général; inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B16700 1997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mme Islem Bent Mohamed Laadhar (Débitrice), titulaire de la CIN 01339195 délivrée le 7/8/2012 y demeurant Route de Kaid Mhamed Km 1 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Maala Huissier Notaire sous le n°28231 le 8/2/2020 sur tout la totalité de la propriété non enregistré représentante une parcelle de terrain presque rectangulaire sise Rue Taoufik El Hakim entre la ceinture n°5 qui relie les deux routes Gremda et Taniour Sfax de superficie est de 1286.00 m².

Au centre de ce local est édifié un local pour habitation représentant une villa moderne de superficie couverte est de 280 m²environ qui se compose de : hall, salon, 3 chambres à coucher, salle de bain, wc, cuisine et débarras,

Au coin Nord-Est de la parcelle de terrain se trouve des sortes de superficie couverte est de 49 m² environ qui se compose d'un garage pour la voiture qui suit une chambre pour le gardien qui suit un débarras.

Au coin Sud-Est se trouve une petite cuisine, douche et une toilette.

Les limites de cette propriété : de l'ouest Rue Taoufik Elhakim qui mène entrée de villa, de l'Est Ahmed

Kaoubaa du Sud Fendri et Hchicha et du Nord Sofiène Dammak.

Mille à prix : Tout le saisi est fixé à neuf cent vingt cinq Milles Dinars (925.000.000D) terre et construction auxquels s'ajoutent les frais fixés qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi le 17 août 2020 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax1, sise Abou Kacem Echebbi Sfax.

Visite de l'immeuble :

La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 308.333.333 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax1 où est déposé le cahier des charges.

2020X00840VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Fouzi Miladi, titulaire de la CIN n° 01295844, gérant, demeurant à route Tanouir, km 8 résidence «El Hana» Sfax.

La partie saisie :

Omar Merdasi, titulaire de la CIN n°08779121, demeurant à route Mahdia km 4 City Amel n°11 Hama Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax. (MF : 104923BQ).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La totalité du 1/4 à l'indivision de l'immeuble sise à route Mahdia km 26.5 Drae Ben Zied Sfax, exactement sur la rue à gauche direction de Jbeniana. Cet immeuble consiste en un lot de terrain agricole implanté de quelque amandiers, elle est non clôturé sauf à un coin de son coté sud-ouest où il existe une tabier de figue, Ce lot de forme rectangulaire d'une superficie 5791.5 m² environ, les dimension de son coté nord 57 m, est 99m, sud 60m et ouest 99m, limité au nord par route Mahdia, à l'est par Akri Wahida, au sud par Akri Whida el Makloufi Dhieb chacun de coté, et de l'ouest par Saida Ben Wahida.

Mise à prix :

Trente-neuf milles et cent cinquante dinars (39.150.000DT) après réduction du prix de 40%.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le dix août Veux milles vingt (10/8/2020) à partir de 9H du matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'élude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où il est déposé le cahier des charges.

2020X00841VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

L'arrêt commercial a été rendu par le tribunal de première instance de Monastir sous le n°14/21 daté le 26/5/2020 entre la société financière d'extraction de dettes, la société tunisienne de production alimentaire STP A, la Caisse nationale de sécurité sociale et Karim Bouchareb le propriétaire de la station-service Star Oil, d'une part, et Sté Ousama Milk Collection, d'autre part, le tribunal a décidé en principe de signer le rapport de rapprochement émis par le juge délégué pour dépôt le 25/01/2019 selon le procès de mise à jour éditer par lui et publié le 9/01/2020, obligeant ses parties à agir en mettant en œuvre ses dispositions, en levant tous les effets de la faillite, en autorisant l'inscription du dispositif de cette disposition au registre national des institutions et le publier au JORT.

2020S00682VEPA2

Avis de faillite

Société «COMMERCE INTERNATIONALE»

Siège social : 79, Avenue Hédi Chaker - Sfax Madina

Identifiant unique : 1191685K

Suivant le jugement n°9756 du tribunal de première instance de Sfax

du 7 juillet 2020, il a été déclaré la faillite de la Société «COMMERCE INTERNATIONALE» et la date de cessation de paiement le 13 novembre 2019. Il a été désigné Mme Khaoula Louati juge commissaire et Mme Afef Aribi syndic de faillite.

Les créanciers sont invités à remettre au syndic de faillite, sis à l'Avenue 18 Janvier Immeuble BAYA -Sfax, leurs titres de créances avec un bordereau indicatif des pièces remises et des sommes réclamées, certifié, sincère et véritable. Tél. : 53 923 326.

2020X00843VEPA2

Jugement déclaratif de faillite

SOCIETE TUNISIE JOINT

SARL - R.C : B152622000

MF : 0745037D

Siège social : Cité Saaida Elmhamedeya Ben Arous

En vertu du jugement n°17/276 rendu par le tribunal de première instance Ben Arous le 7/7/2020, il a été déclaré la faillite de la société TUNISIE JOINT et son gérant Bassem Ben Monsef Derss avec tout ce que en résulte juridiquement.

Le tribunal a également nommé madame Sondess Elouni entant que Juge commissaire et Monsieur Ezzeddine Anis entant que syndic de faillite tout en ordonnant de mettre les scellés où il est nécessaire, de faire publier ce jugement conformément à la loi et de faire enregistrer et insérer ce jugement au registre de commerce de la société faillie.

Il appartient aux créanciers de présenter dans le délai légal à partir de cette publication, leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties, au syndic de faillite, soit directement contre décharge à son bureau sis au 38, Ali Balhwen Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance : B.P n°68 Bab Souika Tunis.

2020401317VEPA2

Avis

En vertu du jugement en référé rendu par le Tribunal de première instance de Grombalia en date du 13/3/2020 dans l'affaire n°54695, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami en tant qu'administrateur judiciaire de la société L'HUMUS S.A sise à route de Bni Khalled Grombalia Nabeul identifiant unique 0004968T pour une période d'une année à partir de la date d'exécution du jugement. Tous les intéressés peuvent contacter l'administrateur judiciaire susmentionné au centre Dorra bloc A 1er étage El Manar 3 Tunis. Tel 11.889.549 fax : 71.889.621).

2020401327VEPA2

Avis de règlement judiciaire

Société méditerranéen fish «Medi Fish»

SARL

Route de Tunis Km9 Kelibia 8090

IU : 1087812 M/A/M/000

En vertu de la décision de Monsieur le président du tribunal de 1ère instance de Nabeul en date du 16 juin 2020 il a été décidé l'ouverture de règlement judicaire de la société Méditerranéen Fish «Medi Fish»

- Mme Mounira Arouri a été nommée juge chargée du contrôle de la procédure de règlement.

- Mr Marouen Sbaii, administrateur judiciaires, dont l'adresse est 65 avenue Ali Balhouen Tunis ; a été nommé pour élaborer un plan de redressement.

Les créanciers sont appelés à inscrire leurs créances auprès de l'administrateur judicaire dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cette annonce.

2020401339VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

STAROIL

S. A. au capital de 3.000.000 Dinars

Identifiant Unique : 1898 J

Siége social : Route de Sousse Km 13 - 2034-Ez-Zahra

Identifiant CNSS : 11184-29

Les actionnaires de la société "STAROIL" sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11/8/2020 à 9h30 au siège de la société à Ez-Zahra Route de Sousse Km 13, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation à l'assemblée générale ordinaire.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Entérinement d'une décision d'octroi d'une prime à la Direction Générale.

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020T00620SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société ALPHA FORD

S.A au capital de 1 500.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

RC : B146722002

MF : 809338 RAM 000

CNSS : 172286-14

Messieurs les actionnaires de la société Alpha, Ford sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 17 août 2020 à 10 heures au siège social sis à Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2019

- Affectation du résultat de l'exercice 2019

- Quitus aux Administrateurs

- Fixation du montant des jetons de présence

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R01640SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Ez-zahra Hotel's

S.A. au capital de 4.636.000 D

Siège social : Hôtel Dar Tunis (Ez-zahra)

Registre de commerce : B120602001

Matricule fiscal : 0006092 Y/A/M/000

Code CNSS : 00033464-09

Messieurs les Actionnaires de la Société Ez-zahra Hotel' s sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 août 2020 à 12 h au siège de la société à l'Hôtel Dar Tunis à Ez-zahra - à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

2) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

3) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4) Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019.

5) Renouvellement de mandat d'administrateurs

6) Approbation du jeton de présence pour chaque membre du Conseil d'Administration.

Il est porté à la connaissance des Actionnaires que le bilan et les comptes des résultats de l'exercice 2019 ainsi que la liste des Actionnaires et le projet des résolutions sont tenus à leur disposition au siège de la société à partir de la date de la parution du présent avis au journal officiel.

2020R01661SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DES SERVICES DES HUILERIES

S.A. au capital de 312 952 dinars

Matricule fiscal : 418169 S/P/M/000

N°Employeur CNSS : 242837-46

Siège social : Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1er étage n°13 - 3013 Sfax

Le conseil d'administration de la Société des services des Huileries convoque Messieurs les actionnaires au capital de la société à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 24 août 2020 à partir de 11 heures au siège de l'Union Régionale de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat à Sfax (UTICA) ; 105, avenue Habib Bourguiba Sfax, et ce pour délibérer sur les questions suivantes :

- Approbation de la tenue de cette assemblée à sa date.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019.

- Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice 2019.

- Approbation des comptes de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats 2019.

- Approbation des conventions réglementées.

- Quitus au conseil d'administration.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour 3 ans 2020-2021-2022.

- L'Approbation des Jetons de présence.

- Questions diverses.

Cette assemblée aura lieu conformément aux articles 27 et 30 des statuts de la société.

Les documents relatifs à cette assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société et ce à partir du 8 août 2020.

2020X00839SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de la société Tunisie Abeille

Société anonyme

Au capital de 930.000 dinars

Siège social : RN G.P13 Essabbala - Sidi Bouzid

R.C : B18136432015

M.F : 1410262 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11/8/2020 à 10h au siège social de la SODESIB SICAR sis à l'immeuble de l'entreprise Avenue Habib Bourguiba 9100 Sidi Bouzid, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019.

3) Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers clos 31.12.2019.

4) Approbation des conventions régies par les dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019.

6) Quitus aux administrateurs.

7) Fixation du montant des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice de 2019.

8) Pouvoir pour formalités.

2020X00852SANB3

Convocation

CARTHAGE CEMENT

Société anonyme

Au capital de 343 624 940 Dt

Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique

Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1072172 A

Conformément à l'article 26 - 4ème paragraphe des statuts, Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se déroulera le vendredi 28 Août 2020 à l'hôtel ACROPOLE sis aux Berges du Lac 1 à 11h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

3. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes, relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

4. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations prévues aux articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales;

5. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales;

6. Approbation du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 ;

7. Affectation du résultat;

8. Quitus aux administrateurs;

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019.

10. Fixation du montant de la rémunération des membres du Comité d'Audit au titre de l'exercice 2019;

11. Nomination d'administrateurs pour les exercices 2020, 2021 et 2022;

12. Nomination de commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022;

13. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2020401319SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CARTHAGE CEMENT

Société anonyme

Au capital de 343 624 940 DT

Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique, Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac - Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1072172 A

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le vendredi 28 août 2020 à 13h à l'hôtel ACROPOLE sis aux Berges du Lac I à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de la convocation de l'assemblée générale extraordinaire ;

2. Maintien de l'activité de la société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

3. Modification des articles 6 et 7 des statuts;

4. Modification de l'article 13 des statuts;

5. Insertion d'un paragraphe après le paragraphe premier de l'article 15 des statuts;

6. Ajout d'un 4ème tiret au numéro 2 du paragraphe II de l'article 23 des statuts;

7. Ajout d'un 2ème sous paragraphe au numéro 2 du paragraphe II de l'article 23 des statuts;

8. Ajout à la fin du premier sous paragraphe du numéro 1 du paragraphe II de l'article 23 des statuts;

9. Modification du 4ème paragraphe de l'article 26 des statuts;

10. Modification de l'article 36 des statuts;

11. Modification de l'article 40 des statuts

12. Mise à jour des statuts de la société;

13. Pouvoir pour accomplir les formalités légales.

2020401320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

(Exercice 2018)

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société anonyme

Au capital 2.500.000 DT

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 1234640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 12 août 2020 à 9h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de tenir l'Assemblée Générale après le 30 juin 2019

2. Acceptation de la nomination de nouveaux administrateurs

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2018

4. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des états financiers de l'exercice 2018

5. Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations visées par l'article 200 nouveau et l'article 475 du code des sociétés commerciales

6. Affectation du résultat de l'exercice 2018

7. Quitus aux administrateurs

8. Fixation des jetons de présence des Administrateurs

9. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2020401321SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane

Société anonyme

Au capital 2.500.000 DT

Kef Centre - Av. Mongi Slim - 7100 Le Kef

Identifiant Unique : 1234640H/A/M/000

Le conseil d'Administration de la Société d'Etudes d'Exploitation du Phosphate de Sra Ouertane a l'honneur d'inviter tous les actionnaires de la société à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mercredi 12 août 2020 à 11 h du matin aux Bureaux de Tunis de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, sis à Tunis, 9, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales;

2. Procédure de dépôt, d'enregistrement et de publication.

2020401322SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TOPNET

SA au capital de 2.000.000 DT

Siège social : 05, avenue Habib Bourguiba, Immeuble Ghenima Center, 4000 Sousse

RC : N°B124942001

MF : 760743N/A/M/000

Le conseil d'Administration de la société TOPNET a l'honneur d'inviter les actionnaires de la société à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 20.8.2020 à 8 heures et demi du matin aux locaux administratifs de la société, sis au Centre Urbain Nord, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la nomination des nouveaux administrateurs.

2) Lecture et approbation du rapport d'Activité de la société TOPNET au titre de l'exercice 2019.

3) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation des Etats financiers de la société TOPNET eu titre de l'exercice 2019.

4) Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 et approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants du code des sociétés Commerciales.

5) Affectation du résultat de TOPNET de l'exercice 2019.

6) Lecture et approbation du rapport d'Activité du Groupe TOPNET au titre de l'exercice 2019 ;

7) Lecture du rapport du commissaire aux Comptes et approbation des Etats Financiers consolidés du Groupe TOPNET au titre de l'exercice 2019.

8) Quitus aux Administrateurs.

9) Jetons de présence aux Administrateurs.

10) Questions diverses.

2020401331SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019

Société L'AIGLE SICAF

Société anonyme

Au capital de 1 800 000 Dinars

Siège social : 5 - 7, Rue Kheireddine Barbarous 1001 - Tunis

M.F : 0433073 Z/N/M/000

Les actionnaires de la société anonyme «L'AIGLE SICAF» Société d'Investissement à capital fixe (SICAF) au capital de un million huit cent mille Dinars (1 800 000D) sont convoqués en assemblée générale ordinaire : au siège social de la société le lundi 17 août 2020 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'Administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019 ;

- Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'Administration pour ledit exercice.

- Approbation des Etats financiers dudit exercice;

- Affectation des résultats dudit exercice;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Quitus aux membres du conseil d'Administration et au directeur général ;

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

- Questions diverses.

2020401334SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE OLYMP RECOUVREMENT

Société de Recouvrement de Créances régie par la loi n°98-4 du 2 février 1998

Société anonyme

Au capital de 300.000 dinars

Siège social : N°36 Avenue Hédi Karray Immeuble LUXOR Ennasr 2 Ariana

Identifiant Unique RNE : 1208907S

Les actionnaires de la Société OLYMP RECOUVREMENT sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 14 août 2020 à 11H au n°3 Rue Docteur Slayem Ammar. Ennasr 2 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue des assemblées générales ordinaires annuelles,

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion des exercices 2017, 2018 et 2019

3. Lecture des rapports (général et spécial) du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2017, 2018 et 2019.

4. Approbation des états financiers relatifs aux exercices 2017, 2018 et 2019,

5. Approbation des conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales,

6. Affectation des résultats des exercices 2017, 2018 et 2019,

7. Quitus aux membres du conseil d'administration,

8. Nomination ou / Renouvellement des mandats des administrateurs,

9. Désignation ou / Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

10. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2020401338SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Madame Fatma Bedoui déclare avoir perdu le titre de propriété de 1240.24 m² situé entre la route de Tboulbi et Bouzayen km 8 et elle veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X00786DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Douzi déclare avoir perdu le titre de propriété de 350 m² situé sur la route de l'aéroport et il veut extraire un autre titre au lieu de titre perdu aucune réclamation ne sera acceptée après un délai de 70 jours chez le notaire Kais Karray à Sfax.

2020X00842DIVD2

Avis

En vertu de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de première instance de Grombalia en date du 21/01/2020, il a été décidé la nomination de Mr Mokded Zoghlami comme liquidateur de la succession du défunt Mohamed Ben Jileni Ben Amor Meddeb titulaire de la CIN n°1764723 et ce en vue de la recenser, l'administrer et la liquider Tous les intéressés peuvent contacter le liquidateur précédemment nommé au centre Dorra bloc A 1er étage ElManar 3 Tunis (tel : 71.889.549 fax : 71889.621) et ce dans un délai d'un

mois à partir de la date de parution de cet avis au JORT.

2020401328DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Mj Distribution SARL

Au capital de : 10 000 Dinars

MF : 1288793VAM000

RC : B0348732013

N° CNSS : 562906-15

Siège social : Résidence Nesrine Bloc B 1er étage B 141 Av Ibn Khaldoun Riadh El Andalous 2058 Ariana

L'annonce n°2018T03158SRLB2 publiée au journal Officiel n°157 daté du 27 décembre 2018 page 8495 se lit comme suit :

Quittance n°M029080 sous le numéro 18701163 en date du 12 avril 2018.

Au lieu de :

Quittance n°109007 sous le numéro 18701162 en date du 19 octobre 2018.

2020T00622RECZ9

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus